

PKRisQ: Réassurance des risques

Couverture professionnelle des risques de décès et d'invalidité pour toutes les institutions de prévoyance

Avec notre réassurance congruente et notre gestion des cas de prestations sur mesure, nous aidons les institutions de prévoyance à se couvrir contre les risques de décès et d'invalidité et à gérer ces risques. Pour plus de sécurité. Pour plus d'efficacité.

PK Rück est la seule compagnie d'assurance vie en Suisse et au Liechtenstein qui se consacre exclusivement à la couverture des risques de décès et d'invalidité dans le domaine de la prévoyance professionnelle. PK Rück accompagne ses clients avec des solutions bien pensées et adaptées à leurs besoins.

Fondée par des institutions de prévoyance autonomes, nos services sont systématiquement axés sur les besoins et les risques de la prévoyance professionnelle. Depuis 2026, nos solutions éprouvées de réassurance des risques sont également ouvertes aux petites institutions de prévoyance. Une gestion professionnelle des cas de prestations, qui donne la priorité à une action précoce et à la prévention, contribue à limiter les cas d'invalidité, dans l'intérêt des assurés et des institutions de prévoyance.

Les avantages en un coup d'œil:

Notre ambition est de fournir aux institutions de prévoyance de toutes tailles une offre adaptée à leurs risques.

- Sécurité complète grâce à une couverture congruente des prestations réglementaires: Tous les cas de prestations en cas de décès et d'invalidité sont couverts à 100 %.
- Sur demande: quote-part de réassurance inférieure à 100 %
- Garantie de la prime pendant la durée du contrat
- Prestations sous forme de rente (avec ou sans renchérissement) ou sous forme de capital
- Participation aux excédents une fois la quote-part légale (legal quote) atteinte
- Gamme de prestations standardisée pour une gestion optimale des cas de prestations

Afin de pouvoir traiter efficacement votre demande d'offre, nous avons besoin des documents suivants:

- Règlement de l'institution de prévoyance
- Plans de prévoyance
- Liste des personnes assurées
(voir modèle pour l'annonce de l'effectif)
- Sinistralité (si disponible)

**Documents
nécessaires pour
l'établissement
d'une offre**

Pour les institutions de prévoyance comptant plus de 3 000 assurés, il est également possible de couvrir les risques de décès et d'invalidité au moyen d'un compte de recettes et de dépenses propre.

Votre interlocuteur chez PK Rück

Nous restons à votre disposition pour toute question et nous nous ferons un plaisir d'y répondre.
N'hésitez pas à nous contacter.

Adresse de contact pour les offres: offerten@pkruECK.com

Dominik Glaser

Responsable conseil et vente
Tél. 044 360 41 34
dominik.glaser@pkruECK.com

Pascal Steinmann

Responsable vente
Tél. 044 360 50 89
pascal.steinmann@pkruECK.com